



Archevêché de Lomé

Prot. N° 623/AL/19 – AP

MESSE PONTIFICALE ET PRISE DE POSSESSION
CANONIQUE DU SIÈGE ÉPISCOPAL

Excellences,
Chers Pères et Sœurs,
Filles et Fils bien-aimés dans le Seigneur,

« Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ ;
Il nous a bénis de toute bénédiction spirituelle
dans les cieux en Christ » EphI, 3).

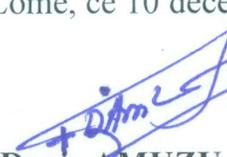
Comme vous le savez bien, depuis le **23 novembre 2019**, le **Saint-Père le Pape FRANÇOIS** a nommé **Son Excellence Monseigneur Nicodème Anani BARRIGAH-BENISSAN** Archevêque de LOMÉ, tout en lui confiant la charge pastorale d'Administrateur Apostolique du Diocèse d'Atakpamé. De tout cœur nous rendons une immense action de grâces au Dieu de toute bonté et bienveillance pour ce don merveilleux qu'Il vient de faire à notre Eglise-Famille de Dieu à Lomé et au Togo.

À présent, je suis tout heureux de vous inviter à participer ou à vous unir d'intention à la **CÉLÉBRATION EUCHARISTIQUE** du **samedi 11 JANVIER 2020** au cours de laquelle aura lieu la **PRISE DE POSSESSION CANONIQUE** du siège épiscopal de LOMÉ par le nouvel Archevêque.

Cette Messe pontificale sera concélébrée le 11 janvier 2020, en la Vigile du Baptême du Seigneur, à partir de **09H00 (T.U.)**, en la **CATHÉDRALE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS** de LOMÉ.

Au nom du nouvel élu je vous remercie infiniment à l'avance de votre participation à cette grande célébration et du soutien fraternel et filial de vos prières, tout en implorant sur vous tous et toutes d'abondantes bénédictions du SEIGNEUR Tout-Puissant et Miséricordieux.

Lomé, ce 10 décembre 2019


Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH
Archevêque émérite de Lomé

